Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 56 (1920)

Heft: 37

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LVIme ANNÉE

No 37

LAUSANNE

11 Septembre 1920

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Compte rendu du XXe Congrès de la S. P. R. : Avant-propos. Participation, Invités. Programme. Conférences : La formation du goût dans l'art et dans la vie. La notion de loi historique.*

XXe congrès
de la
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

tenu à Neuchâtel les 15, 16 et 17 juillet 1920.

COMPTE RENDU

publié sous la direction de M. Montandon, instituteur à Neuchâtel.

Avant-propos.

Une plume alerte devait écrire ces pages ; au pied de ce travail devait se trouver le nom de celui qui fut pendant six ans l'actif et dévoué secrétaire de la Romande, qui suivait assidûment la marche ascendante de notre chère Société, j'ai nommé notre collègue Werner Brandt. Vieil habitué de nos congrès, les ayant tous suivis, dès le début de sa carrière, avec assiduité, il s'était fait une joie de rédiger le compte rendu. Il aurait imprégné son travail de l'amour qu'il a pour sa vocation, pour la Société pédagogique, pour ses collègues, et ses pages auraient eu ce cachet personnel fait d'un peu de malice, d'humour et de bon sens que M. Brandt sait si bien donner à ses écrits.

Un stupide accident condamne notre collègue à une immobilité complète pour nombre de semaines. De son lit d'hôpital, là-haut, de ces Cadolles dominant la ville, il nous a suivis, heure par heure, pendant le Congrès, de sa pensée. Tandis que nous discutions, que nous meublions notre esprit ou que nous nous récréions, il voyait, le cœur gros, passer les journées pour lesquelles il avait tant travaillé et desquelles il se réjouissait tant. Il savait que notre sympathie lui était acquise ; ce lui fut un réconfort.

En guerre, dès qu'un officier tombe sous l'obus meurtrier, on le remplace par un caporal ou par un simple soldat.

Je suis, Mesdames et Messieurs, chers lecteurs, ce simple soldat, appelé en pleine action à la lourde responsabilité de rédiger ce compte rendu. J'ai mis au service de mon travail tous mes faibles moyens ; vous voudrez bien faire la part de mon inexpérience en matière de congrès et pardonner les erreurs ou les omissions que j'aurai pu commettre.

Le samedi 18 juillet 1914, à Lausanne, en assemblée administrative, la S. P. R. acceptait, par acclamations, les présentations des Neuchâtelois pour le futur Bureau de la Romande. Les nouveaux élus acceptaient avec joie leur mandat. Confiants dans la bonne marche de la Société, ils ne se doutaient pas qu'une horrible guerre viendrait bouleverser le monde et rendre leur tâche bien difficile, que leur mandat durerait six ans et leur procurerait un travail considérable.

Nous sommes d'autant plus libres, nous qui n'avons fait que suivre à distance leurs travaux, pour rendre un hommage bien senti à la continuité de l'effort, au dévouement constant des membres du Bureau de la Romande et pour leur dire au nom de tous : merci. Les rapports publiés dans l'*Educateur* sont du reste là comme preuve tangible de ce travail.

Nous n'avons pas à revenir sur les raisons qui ont obligé Bureau et Comité central à renvoyer de deux ans l'organisation du XXme Congrès. En feuilletant la collection de l'*Educateur*, chacun pourra y retrouver les communiqués, circulaires, comptes rendus de séances de nos comités dirigeants qui renseigneront sur les multiples causes de renvoi, comme sur la nécessité de prolonger les mandats qui avaient été accordés à Lausanne en juillet 1914.

Passons donc directement au Congrès.

Le Comité d'organisation nommé par la S. P. N. assemblée à Colombier en septembre 1919 fut constitué comme suit :

MM. Ed. Quartier-la-Tente, conseiller d'Etat, président d'honneur.
Fritz Hoffmann, inst., président.
Vital Huguenin, inst., vice-président.
Werner Brandt, inst., secrétaire.
H.-L. Gédet, inst., secrétaire.
Jules Decreuze, inst., représentant la S. P. N.
Dr Félix Béguin, directeur de l'Ecole normale cantonale, président du Comité des conférences.
Edmond Bourquin, agent de droit, président du Comité des finances.
Jean Wenger, inst., président du Comité de la presse.
J.-Ed. Matthey, inst., président du Comité des récréations.
Rob. Schupbach, inst., président du Comité des subsistances.
Henri Morier, inst., président du Comité des logements.
Maurice Montandon, inst., président du Comité de police.
Ch. Hofstetter, inst., président du Comité des décors et locaux.
Dr Antoine Borel, directeur des Ecoles primaires, président du Comité de réception.

La tâche du Comité d'organisation n'était pas facile : préparer un congrès

par les temps très durs que nous traversons avec une carte de fête dont le prix soit assez bas pour permettre à beaucoup de nos collègues de participer à ces assises pédagogiques. Neuchâtel, — la bonne ville de Neuchâtel, comme on se plaisait à l'appeler au temps de nos princes ! — offre un minimum de ressources : peu d'hôtels, pas de grandes salles, trop de gens à la campagne vers la mi-juillet, donc trop de maisons fermées. Il faut rendre justice à certains de nos comités pour leur travail persévérant. C'est grâce à leur dévouement, à la continuité de leur effort, que tous les congressistes ont pu trouver un lieu où reposer leur tête, un couvert. Et puis, faut-il le dire, la tâche du Comité d'organisation a été bien compliquée par la faute des congressistes eux-mêmes !

En matière de congrès tout au moins, le corps enseignant est une gent indocile et peu ponctuelle. Oyez plutôt : le 5 juillet, dernier délai d'inscription, 580 participants étaient annoncés ; le 10 juillet, il y en avait un peu plus de 800 et pendant les jours de congrès, 1125 cartes de fête furent distribuées dont une centaine environ à des membres qui n'avaient même pas pris la peine d'annoncer leur arrivée ! Pourquoi, direz-vous, signaler ces... petites fautes d'exactitude ? le congrès est passé, bien passé ; ne gâtez pas nos jolis souvenirs de votre douche froide ! Il est toujours bon de connaître et reconnaître ses fautes et de s'en corriger pour 1924.

Nos remerciements s'en vont non seulement aux collègues et amis de l'école qui se sont dévoués et fatigués au travail des préparatifs du congrès mais aussi à toute la population de la ville et des environs qui s'est montrée accueillante, généreuse, qui s'est dérangée pour recevoir nos hôtes et qui l'a fait gentiment et avec cordialité.

Notre gratitude s'en va ensuite aux autorités fédérales, au canton et à la commune de Neuchâtel, qui nous ont permis, par leurs subventions, de boucler sans déficit nos comptes élevés du congrès.

Grâce à l'appui de tous, autorités et particuliers, le XXme Congrès de la S. P. R. a été un grand succès ; il laissera à tous les participants — et ici nous reproduisons une appréciation exprimée par nombre d'entre eux — le sentiment de journées remplies utilement pour le plus grand bien de l'avenir de nos écoles, de séances remarquables par leur belle tenue, par l'assiduité des congressistes et par le sérieux et l'élévation des discussions. Enfin, ces journées où l'on retrouve d'anciennes connaissances, où l'on serre à profusion des mains amies, où l'on entre en contact plus étroit avec tous ceux qui, dans notre petite patrie romande, suivent la même voie, ces journées laisseront au fond de tous les cœurs beaucoup de joie, un souvenir ineffaçable de bonheur.

Participations. Invités.

Notre appel, lancé à tous les membres de la S. P. R. a obtenu un succès que nous n'osions espérer : les voyages coûtent si cher, aujourd'hui ! Une statistique dressée à la veille du congrès indiquait 1007 participants, soit :

Vaud	458
Neuchâtel	442
Berne	77
Genève	23
Fribourg	4
Valais	3

Ces chiffres ont dû subir forcément des modifications dans le détail, mais il est intéressant de connaître la répartition par canton. Le Comité d'organisation a eu le regret de constater combien petit était le contingent genevois.

Une invitation cordiale à participer à nos travaux comme à nos heures de délassement a été adressée à ceux qui s'intéressent particulièrement à l'école. Nous avons donc convié à notre congrès les personnes suivantes :

M. Motta, président de la Confédération.
M. Chuard, chef du Département fédéral de l'Intérieur.
M. Félix Jeanneret, président du Grand Conseil.
MM. Otto Graber et Ch. Wuthier, vices-présidents du Grand Conseil.
MM. les membres du Conseil d'Etat neuchâtelois.
MM. les chefs des départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Genève, Berne, Fribourg et Valais.
MM. le ministre de l'Instruction publique de la République française, et Lapie, directeur de l'Enseignement primaire, à Paris.
MM. P. Favarger, H. Fallet et A. Guinchard, président et vice-présidents du Conseil général de Neuchâtel.
MM. les membres du Conseil communal de Neuchâtel.
MM. Dr Burnier et Edm. Bourquin, président et vice-président de la Commission scolaire de Neuchâtel.
MM. Fallet et Cornaz, secrétaires du Département de l'Instruction publique neuchâtelois.
MM. Ch.-Ad. Barbier et P. Bühler, inspecteurs scolaires.
M. Fritschi, président du Schw. Lehrerverein, Zurich.
M. Graf, secrétaire de la Société des instituteurs bernois.
MM. A. Rochat, à Cully, Dr Sautebin, à Delémont, A. Richard, inst., et Hochstaetter, professeur à Genève, présidents des Sociétés cantonales romandes.
M. Villard, président du faisceau mutualiste fribourgeois.
MM. E. Briod, A. Chessex et E. Visinand, rédacteurs et gérant de l'*Educateur*.
MM. H. Lang et Laeser, directeur et vice-président du chœur mixte de Vevey-Montreux.
M. de Montenach, conseiller aux Etats, Fribourg.
M. Arnold Reymond, professeur à l'Université de Neuchâtel.
M. Marcel Godet, directeur de la Bibliothèque nationale, à Berne.
M. G. Humbert, directeur du Conservatoire de musique, Neuchâtel.
M. Paul Châtelain, président du Fonds scolaire de prévoyance, Neuchâtel.

M. P. Payot, président de la Caisse cantonale de remplacement, Neuchâtel.
M. F. de Rutté, président de la Caisse de prévoyance du corps enseignant de Neuchâtel.
M. Duvillard, inspecteur scolaire, à Genève.
M. G. Stroele, inst. à Neuchâtel.
M. Gylam, inspecteur scolaire, membre honoraire de la S. P. R., Delémont.
M. P. Reymond, président de la Société des maîtres de l'enseignement secondaire, professionnel et supérieur, Neuchâtel.

Quelques invités, empêchés d'assister aux travaux de notre congrès, se sont fait représenter. Le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud a délégué son chef de service, M. Savary ; celui du Valais, MM. Hoeh, directeur de l'Ecole normale, et, Mangisch directeur de l'Ecole industrielle supérieure cantonale. Le faisceau mutualiste fribourgeois était représenté par MM. Renevey et Bondallaz. Enfin, le ministre de l'Instruction publique de France nous a fait l'honneur de déléguer à notre congrès M. Edmond Goblot, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Lyon et spécialiste des questions pédagogiques.

D'autres invités, empêchés par leurs obligations professionnelles ou pour raison de santé d'être des nôtres, nous ont adressé d'aimables lettres d'excuses qu'à notre grand regret nous ne pouvons publier ici, faute de place. Nous ne résistons pourtant pas au plaisir d'extraire de ces lettres quelques lignes qui intéresseront particulièrement nos lecteurs, tout en demandant pardon à leurs auteurs des formidables coups de ciseaux que forcément nous avons dû donner.

M. Motta, président de la Confédération, écrit :

« Votre invitation me touche vivement. Je regrette sincèrement de ne pouvoir l'accepter. Convaincu de l'importance et de l'utilité des questions qui y seront traitées, je forme les meilleurs vœux pour la réussite de votre congrès. »

M. le conseiller d'Etat Mussard, de Genève, dit :

« Veuillez m'excuser et recevoir tous mes vœux pour cette réunion qui aura certainement d'heureux résultats pour l'amélioration de notre instruction publique. »

Et M. le conseiller d'Etat Dubuis, de Lausanne :

« Je fais tous mes vœux pour la pleine réussite de votre fête et pour la prospérité de votre association qui peut jouer, dans les temps difficiles que nous traversons, un rôle utile et bienfaisant. »

Bon nombre de collègues, retenus chez eux par la maladie ou par des circonstances de famille, nous expriment leur profond regret de ne pouvoir être présents au congrès. L'une d'elles, Mme R. Tissot, écrit : « Devant le puissant mouvement des idées modernes, plus que jamais nous avons besoin d'être unis. Je souhaite ardemment que vous trouviez pour la sauvegarde de l'*Educateur* une solution qui permette d'en faire vraiment l'âme vivante du corps enseignant romand. M. E. Briod avait su déjà, par sa haute culture et ses franches convictions exprimées avec une si noble clarté, lui donner de l'envolée.

Il en peut et doit prendre plus encore. Il faut qu'il devienne à la fois le reflet de toutes les idées modernes en matière d'éducation et le conservateur jaloux de tout ce qui est acquis et pour ainsi dire éternel dans l'art de faire naître l'homme dans l'enfant. Il faut surtout qu'il soit l'ami indispensable de tout instituteur romand et que toutes les opinions puissent s'y rencontrer dans un esprit de concorde, de solidarité, de sympathie et de compréhension mutuelle qui en fasse un puissant instrument d'éducation nationale. »

Pour terminer, nous extrayons de la lettre navrée et navrante que notre secrétaire de la S. P. R., Werner Brandt, nous écrit du fond de son lit d'hôpital : « C'est la première fois depuis mon entrée dans l'enseignement que je ne porterai pas présence à l'assemblée générale de la Romande ; pour moi, c'est un véritable chagrin. J'aime notre société qui a déjà rendu tant de services et qui en rendra encore davantage, avec la nouvelle organisation de notre journal, pour développer cette âme romande que nous sentons si nécessaire... Je forme les vœux les plus ardents pour la réussite du XXme Congrès romand. Je lui souhaite de marquer un large sillon dans le développement de l'école populaire et j'espère que notre chère Romande sortira vivifiée des journées de Neuchâtel. »

Programme du Congrès.

Jeudi, 15 juillet.

De 15 à 20 ¼ h. Distribution des cartes de fête au Collège de la Promenade.

16 ½ h. Assemblée du Comité central et du Bureau de la S. P. R.

20 ½ h. Conférence de M. de Montenach, député aux Etats, de Fribourg. Sujet : « La formation du goût dans l'art et dans la vie ». (Temple du Bas.)

Vendredi, 16 juillet.

Dès 7 h. Distribution des cartes de fête au Collège de la Promenade.

8 h. Conférence de M. Arnold Reymond, professeur à l'Université de Neuchâtel. Sujet : « La notion de loi historique ». (Temple du Bas.)

9 ½ h. Assemblée générale. Discussion de la première question : « Examen critique des tendances de l'enseignement primaire actuel ». Rapporteur : M. E. Duvillard, de Genève. (Temple du Bas.)

12 ½ h. Banquet au Mail, à la Rotonde et au Cercle libéral.

16 ½ h. Concert du Chœur mixte de Vevey-Montreux et quatuor du Conservatoire. (Temple du Bas.)

20 ½ h. Soirée familière à la Rotonde.

20 ½ h. Concert au Conservatoire.

Samedi, 17 juillet.

Dès 7 ½ h. Distribution des cartes de fête au Collège de la Promenade.

8 h. Conférence de M. Marcel Godet, directeur de la Bibliothèque nationale, à Berne. Sujet : « Une fondation suisse : les Bibliothèques pour tous ». (Temple du Bas.)

8 ½ h. Assemblée générale administrative de la S. P. R. (Temple du Bas.)

10 h. Assemblée générale. Discussion de la deuxième question : « L'équivalence des brevets pédagogiques en Suisse romande ». Rapporteur : M. G. Stroele, de Neuchâtel. (Temple du Bas.)

12 h. Banquet au Mail, à la Rotonde et au Cercle libéral.

14 ½ h. Promenade en bateau.

Le programme, quoique très chargé, a pu être suivi sans accroc. L'inévitable « en cas de mauvais temps » qui suivait l'invitation à une promenade en bateau a même été inutile puisque, le soleil étant de la partie, les congressistes ont pu jouir d'une course sur le lac et y respirer un air plus pur que celui du Temple ou des locaux de banquet.

Les paroles passent, les écrits restent. Si bonne que soit la mémoire de tous les participants au congrès, il est certain que bien des choses dites pendant ces trois journées de travail sont déjà oubliées par beaucoup. Nous aurions, par conséquent, voulu pouvoir, dans ce compte rendu, publier inextenso les trois conférences, donner avec plus de détails les discussions qu'ont soulevées les questions à l'ordre du jour, un résumé complet des toasts, des discours entendus dans les salles du banquet. Hélas! il faut nous limiter et ne publier que l'essentiel. Que MM. les conférenciers veuillent bien nous pardonner les mutilations faites à leurs manuscrits, les orateurs à leurs paroles et à leurs discours.

Nos lecteurs voudront bien trouver dans les pages qui vont suivre *un résumé seulement* de ce qui s'est dit et fait pendant les trois jours du congrès, résumé réparti comme suit :

1° Conférences.
2° Séance du Comité central.
3° Discussions des deux rapports.
4° Assemblée administrative.
5° Banquets et récréations.

I. CONFÉRENCES.

La formation du goût

dans l'art et dans la vie.

Conférence de M. de Montenach, Conseiller aux Etats, Fribourg.

L'époque actuelle, malgré tous les progrès, toutes les découvertes qui la caractérisent est une période d'enlaidissement et de banalisation ; le mauvais goût se fait conquérant, il pénètre dans nos villes et nos maisons, il détruit le charme de nos sites et de nos paysages, il remplit nos foyers de camelote aux fausses apparences.

Les causes de ce manque de goût qui nous envahit et nous étreint sont bien nombreuses et souvent bien éloignées les unes des autres. Il y en a de

principales et de secondaires et je ne saurais les rechercher ici, ni les énumérer toutes. Il me suffira de citer tout d'abord l'affaiblissement de l'esprit religieux. Les briseurs d'images et les éteigneurs d'étoiles se sont efforcés de ruiner toute croyance, toute foi, toute espérance en un idéal supérieur, qui étaient, comme l'a dit avec tant d'élégance un auteur : « les magiques écrans, posés entre l'homme et les réalités grossières ».

Faut-il donc s'étonner que cette poussée matérialiste qui rabat les foules vers les jouissances les plus vulgaires, ait sa répercussion dans le domaine esthétique ?

Le goût d'une certaine littérature, celui d'un certain théâtre, doivent être forcément accompagnés par celui d'une certaine architecture, d'un certain art décoratif ; et l'anarchie des esprits doit se refléter naturellement sur les choses que nous produisons et il est impossible que le bon goût règne, quand seuls les appétits déchaînés commandent.

Voilà une cause essentielle ; en voici une autre secondaire qui découle d'elle : c'est que les artistes servant un art sans idéal, nous donnent un art sans beauté. Et comme de nos jours, contrairement à ce qui existait autrefois, les arts mineurs sont asservis aux arts majeurs et dépendants d'eux, tout porte le cachet d'une époque factice et fiévreuse, difficile à vivre, où il faut tout ensemble paraître et truquer, pour gagner beaucoup et jouir vite.

La camelote est à la fois une nécessité et un symbole !

L'esprit démocratique est aussi producteur de mauvais goût. Le peuple joue le rôle de souverain et par conséquent il commande et il paie.

Mais sa formation politique est récente, bien incomplète et son éducation esthétique est encore à entreprendre ; il est trop compréhensible que les autorités qui ont à faire fonction de Mécène se tirent si mal de cet emploi délicat.

Dans nos cités, les citoyens qui gouvernent sont rarement les plus éclairés, jamais les plus artistes. Ce sont des politiciens de droite ou de gauche qui ont à sauvegarder avant tout des intérêts électoraux. Ces gens-là n'ont pas besoin d'avoir du goût, ça les gênerait, mais ils ont des prétentions, ce qui n'est pas la même chose ; aussi entre leurs mains l'enlaidissement de nos pays, de nos villes, prend des proportions grandioses et magnifiques, il est élevé à la hauteur d'une institution.

Les familles régnantes, les pouvoirs privilégiés et héréditaires, composés d'éléments lentement sélectionnés, pouvaient avoir du goût et étaient inexcusables d'en manquer. L'obstacle qu'ils ne pouvaient franchir, c'était la tradition. La tradition est une forme sociale et politique, mais aussi une force esthétique. En la perdant, on devient aveugle et on va à l'aventure.

Le manque de tradition a produit l'incohérence, la débandade, et la place qu'elle occupait, nous l'avons donnée au cosmopolitisme qui est forcément un ennemi du Beau.

La tradition assurait la vie de cette plante rare qui ne donne une fleur nouvelle qu'à de longs intervalles et qu'on appelle un style.

Un style est une armature et un soutien pour toutes les manifestations de

l'art et du goût. Tout ce qui se fait sous son empire porte son empreinte, les grandes œuvres de l'homme sont ainsi reliées aux petites et l'unité règne dans les choses. Le mauvais goût des productions est en quelque sorte retenu et limité par le joug du style qui pèse sur eux.

Le consommateur, au contraire, possède dans les styles comme un ange gardien ou un guide l'empêchant de s'écarter de la Beauté.

M. Maignan, dans son livre l' « Economie esthétique », où il y a tant à prendre et parfois aussi à reprendre, divise l'histoire du Beau réalisé en trois périodes.

La période des styles, celle du passé : l'Art dirigé par le despotisme.

La période sans style, la nôtre : l'Art émietté dans l'individualisme.

Dans la troisième période enfin, celle où nous aspirons, nous aurons, dit M. Maignan, la période du style : l'Art organisé par l'Harmonie.

J'en accepte l'augure.

Comme l'harmonie ne peut avoir que le goût pour racine, M. Maignan, qui a peut-être raison de ne pas croire à l'ascension d'un ou de plusieurs styles nouveaux, semble reconnaître indirectement que la formation généralement répandue pourra contrebalancer, dans une certaine mesure, toutes les causes actuelles de dégénérescence esthétique.

C'est aussi mon avis.

L'intérêt dans ce qu'il a de plus vénal est le plus puissant facteur de l'enlaidissement général et de la dépravation du goût. Non seulement il méprise et saccage toute beauté dès qu'il y trouve avantage, mais encore il dénature les beautés qu'il respecte en les exploitant. Il va plus loin encore en nous imposant, par tous les moyens d'action dont il dispose, des admirations et des engouements factices, achevant de troubler et de désorienter le goût public.

Le goût n'était pas, dans le passé, soumis à de pareilles épreuves. On ne travaillait pas contre lui au nom du goût lui-même, comme on le fait tous les jours en nous imposant des admirations pour tel genre de peinture, de style architectural ou décoratif, qui sont lancés par de véritables *trusts* d'affairistes, servis par toutes les puissances financières.

C'est une conjuration effroyable et permanente, qui n'est contrebalancée par aucun mouvement de défense et de résistance.

Et c'est pourquoi toutes les traditions sont balayées, tous ceux qui veulent prêcher le respect de la beauté régionale, conspués.

Cette situation est nouvelle dans l'histoire du monde ; non seulement elle favorise la multiplication des laideurs, mais encore elle empêche tout mouvement artistique fécond d'arriver, selon les lois naturelles, à son développement normal.

L'Intérêt, je lui donne une majuscule, comme à un personnage symbolique, est généralement malin, mais il est inintelligent, il songe plus à satisfaire ses appétits immédiats qu'à l'avenir ; c'est pourquoi il tue souvent la poule aux œufs d'or.

Un tolle général s'élèvera contre lui, dans un avenir prochain, lorsqu'on

sera forcé de constater non plus sur les plaintes des esthètes, mais sur celles des gens d'affaires, toutes les dépréciations qu'il a infligées à notre pays, à tous les pays.

Je n'ai pas l'intention de poursuivre cette nomenclature des causes qui favorisent l'enlaidissement de la vie et conspirent contre la beauté. Mon but n'est pas non plus de souligner les heureux symptômes de réaction qui se manifestent, parmi lesquels je place au premier rang, le mouvement en faveur de l' « Art à l'Ecole ». Les tendances de ce mouvement sont excellentes, et il demeure plein de promesses. Cependant, à mon avis, je crois qu'on a eu tort de trop parler d' « Art » à l'Ecole en insistant sur le mot « art » qui prête à ambiguité. Voilà pourquoi j'ai voulu consacrer cette causerie à la question de la formation du goût dans l'Art et dans la vie.

Le goût est une chose subtile et délicate, dont quelques personnes sont instinctivement douées et qui manque à beaucoup d'autres ; il consiste dans le discernement de ce qui est beau, élégant, gracieux ; dans le sentiment de l'harmonie, de la mesure, de la ligne, de l'équilibre ; dans l'horreur de tout ce qui est laid, grossier, vulgaire, heurté, démesuré, désordonné.

Il est pour notre œil ce que l'impression musicale est pour notre oreille.

En matière musicale, le plus petit « couac » émeut tout le monde, il est insupportable et on serait mal avisé de le défendre. Dans le domaine de la vision il n'en est pas de même, notre œil s'habitue aux « couacs », c'est-à-dire à la discordance des choses qu'il voit, et cette accoutumance fâcheuse produit une perversion générale du sentiment de la beauté.

Pourquoi cette différence entre deux de nos sens ? C'est que celui de l'audition est cultivé tandis que celui de la vision ne l'est pas. Si l'on faisait pour lui la moitié de l'effort qui se continue pour l'autre, infatigablement, on arriverait à des résultats merveilleux.

La laideur serait bannie de nos villes, de nos maisons, de toutes les choses que nous employons, et avec elle, bien des laideurs morales aussi, bien des erreurs sociales, bien des misères qui sont à la fois des fautes contre l'Esprit, contre la Justice et contre la Vérité.

La nécessité d'exciter les facultés de discernement esthétique de notre œil paraît de plus en plus démontrée et tout le mouvement récent qui se développe en faveur de l' « Art à l'Ecole » n'a pas d'autre but. C'est avec raison que M. Emile Bayard a pu écrire : « L'œil s'habitue à la douceur de voir, comme le cœur s'attendrit aux sentiments délicats, comme l'oreille est caressée par une harmonie agréable et cette éducation des sens doit marcher d'accord avec l'instruction qui renseigne l'esprit, discipline les idées, montre la route du Bien parallèle à celle du Beau. »

Il me souvient que mon professeur d'esthétique nous faisait ses cours, du reste remarquables, et dont je profite encore, dans une salle maussade, aux parois tachées d'encre, aux bancs noirs et tailladés, au plancher poussiéreux. Il y avait une étrange ironie à entendre, dans un milieu comme celui-là, proclamer les grandes et sublimes lois de l'esthétique scientifique.

On a donc bien raison d'attacher tant d'importance à l'ambiance qui entourera la jeunesse pendant ses études. Il faut créer autour d'elle une atmosphère qui la porte à aimer les belles choses qu'on lui enseigne, au lieu d'en être la négation vivante.

Le goût peut être individuel ou collectif, il règne dans certaines villes et paraît, dans d'autres, impitoyablement banni. Il s'hérite et s'entretient dans un bel horizon naturel ou architectural.

Georges Rodenbach a dit : « Les âmes naissent belles dans les villes belles » et Victor Hugo a proclamé l'influence de certains ensembles architecturaux sur ceux qui vivent et grandissent au milieu d'eux.

Allez à Florence, là tout le monde a du goût, depuis le gamin qui crie les journaux dans les rues jusqu'à la belle princesse indolente qui roule dans son carosse armorié vers les Cascines. Les gens, les choses s'harmonisent, et les anciens monuments qui ont, dans d'autres villes, des airs dépaysés, sont encore à Florence parfaitement unis à l'ambiance générale de la Cité moderne. A Florence, tout le monde a du goût, les gens et les choses.

A Milan, au contraire, ville riche et fastueuse, le goût est absent.

Dans la Cité Antique, le goût était répandu, et les fouilles d'Herculanum et de Pompéi nous montrent qu'il remplissait de son rayonnement la maison des humbles comme celle des puissants.

La métropole moderne où le goût est le plus répandu est, sans contredit, Paris. Là, toute une population a le sentiment de la mesure en toute chose, une étonnante justesse de coup d'œil, une horreur instinctive de tout ce qui est criard et disgracieux, un esprit d'adaptation qui met en valeur les choses les plus vulgaires. Dans une ville comme Paris, avec de pareilles prédispositions et de pareils instincts, l'éducation rationnelle du goût aurait des résultats stupéfiants.

Paris crée la mode et lutte contre elle, en ce sens que chaque Parisienne sait corriger les excentricités qu'elle n'accepte qu'avec discernement, et qui, hélas! iront ailleurs couvrir de ridicule les femmes moins fines et moins expertes.

Le peuple parisien travailleur a un sentiment exquis des nuances. Jamais la petite midinette que vous rencontrez, frappant de son talon mutin l'asphalte des trottoirs, ne commet de fausses notes, soit qu'elle assemble des couleurs claires ou des couleurs foncées, auxquelles elle donne, du reste, sagement, la préférence.

Allez à Londres ou à Berlin ou à Berne, les femmes de la même classe ne la rateront pas, elles, la fausse note, elles l'auront toutes.

Le goût, et spécialement le goût féminin, au lieu d'être rationnellement éduqué, perfectionné et porté à son maximum de capacité est au contraire l'objet d'une perversion constante dont tout le monde se fait complice et qui s'appelle : la Mode.

La Mode fait dévier le goût en l'appliquant à des objets indignes de lui ;

elle fausse notre œil, lui fait voir du joli, là où il n'y a que du conventionnel et souvent du grotesque et du ridicule ; elle détraque, subtilement, toutes nos facultés de juger et de sentir.

C'est à la Mode que nous devons les invasions successives de certaines formes architecturales, qui s'imposent tout à coup dans nos villes, sans aucun respect des lois de l'ambiance locale, sans tenir aucun compte des indications que donnent les besoins, les mœurs, l'histoire, le sol et le climat.

C'est à la Mode que nous devons l'adoption subite d'un certain genre de meubles qui viennent remplacer, dans nos demeures, les mobiliers ancestraux qui reflétaient tant de souvenirs.

Une des caractéristiques de la Mode, c'est qu'elle est essentiellement éphémère ; elle oblige, en effet, les producteurs à lancer sur le marché, en grandes masses et rapidement, les choses que la Mode consacre, sans s'inquiéter de leur réelle beauté, de la valeur du travail et de la qualité de la matière.

De là, un avilissement progressif de toutes les choses qui nous entourent et dont nous nous servons.

C'est surtout dans le domaine des atours féminins que la Mode détruit le goût, impitoyablement.

Toute l'éducation esthétique de l'enfant sera vaine, si elle n'a pas, d'abord, pour but de s'affranchir de la Mode, de lui démontrer combien son empire est usurpé, de lui prouver qu'elle n'a rien à faire avec le goût proprement dit et que ce dernier doit se former en dehors d'elle, pour pouvoir apprécier les choses à leur juste valeur.

Un auteur constate que les journaux de mode ne cessent de corrompre la mentalité esthétique de leur clientèle. Les ouvrages de dames sont mal composés, sans style, et c'est un malheur de voir tant de jeunes filles compléter leur instruction artistique en engendrant de petites horreurs.

Quand on voit les classes « cultivées » avoir si peu de goût, on est en droit de se demander s'il n'est pas téméraire de vouloir le « cultiver » dans les milieux populaires ; d'aucuns prétendent même que la « culture » du goût ne ferait qu'accentuer chez eux le déclassement dont ils souffrent déjà et lui donnerait une nouvelle forme.

Je crois, pour ma part, absolument le contraire.

Les milieux populaires les plus rustiques et les plus dénués de toute formation intellectuelle, possédaient, dans le passé, un sentiment exquis des choses qui convenaient à leur usage, à leurs mœurs, à leurs besoins.

Nous en avons des exemples en Suisse, dans toutes ces maisons, dans tous ces chalets qui, région par région, se différencient entre eux, ayant chacun leur cachet particulier, s'harmonisant au paysage qui les environne, à l'horizon qui les encadre, s'adaptant aux coutumes, aux occupations des populations et à toutes les exigences naturelles et climatériques.

Nous en avons des exemples encore, dans ces costumes régionaux, qui relevaient les grâces champêtres et ne transformaient point, malgré les beaux draps, les grosses soies et les broderies dont ils étaient faits, nos paysans et

nos paysannes en faux messieurs et fausses dames pitoyables et ridicules !

Nos grosses fermières rangeaient jadis dans leurs armoires sculptées des robes en étoffes inusables aux plis lourds et cassants, des fichus magnifiquement brodés, des coiffes de fines dentelles, des bijoux d'or et d'argent merveilleusement ouvragés.

Considérez la pacotille qu'elles achètent et portent maintenant et dites-moi si vraiment il y a progrès ou décadence ?

Les citoyennes du canton de Vaud qui ont repris sans crainte des sarcasmes, les atours de leurs aïeules, le costume régional, ont non seulement fait un beau geste qui a la valeur d'un acte de foi et d'amour, elles ont en plus donné une preuve de goût en se libérant de la tyrannie de la mode, elles ont prouvé que l'affranchissement était possible.

Puissent-elles trouver de nombreuses imitatrices !

Le costume aussi est un drapeau.

La maison populaire d'aujourd'hui ne livrera rien aux antiquaires et aux snobs du XXIme siècle. Son mobilier est sans agrément comme sans intérêt et sa décoration est constituée par des chromolithographies, des vide-poches en carton, des calendriers et des panoplies de cartes postales. Ajoutez à cela des papiers de couleurs découpés en festons, en chaînes, en étoiles, et vous pourrez vous faire une idée générale de l'esthétique populaire moderne.

Mon intention n'est certes pas de railler la médiocrité, le dénuement ou la gêne, mais seulement de mettre en relief le divorce qui s'est opéré entre l'Art et le Peuple et le Goût.

Enfin, dans une société où l'argent est devenu, par la suppression de toutes les hiérarchies naturelles, la seule autorité sociale, il faut, ainsi que l'a fait justement remarquer un grave penseur : « à défaut de la possession de la richesse, en donner l'illusion » ; et voilà pourquoi nous assistons, de nos jours, au triomphe de plus en plus tyrannique du faux luxe dans toutes les manifestations de l'industrie : faux costumes chics en mauvais drap, faux bijoux, faux bibelots artistiques, faux palais en faux marbre, etc., etc. Tout est sacrifié à une fausse apparence.

L'éducation esthétique des générations présentes est donc à refaire sur de nouvelles bases ; mais vous voyez combien elle sera difficile, puisque le règne du mauvais goût a des causes profondes, morales et sociales et dépend de l'orientation générale de notre civilisation moderne.

On a imaginé à Stuttgart et à Milan d'ouvrir des « Musées à rebours » destinés à montrer les plus vilaines choses inventées par le goût contemporain : toutes les horreurs de la Mode, des bibelots remplissant les maisons, les peintures cubistes, des travaux féminins. En étalant sous les yeux du public les horreurs que crée le mauvais goût, on espère l'en dégoûter. C'est de l'homéopathie appliquée à l'art.

Telle que je la comprends, la formation du goût rattacherait la fille de nos campagnards à son village, à sa ferme, à la vie des champs. Elle lui apprendrait à admirer les paysages qui entourent son clocher natal, les bois, les maisons,

leurs vieux meubles et les animaux. Elle lui apprendrait que les coins les plus reculés de nos vallées ont leur beauté et leur poésie. Une chaumière avec son petit enclos entouré de barrières vermoulues, une ruine branlante, une fontaine, un bel arbre peuvent faire naître une émotion esthétique quand on a appris à sentir ce qu'ils évoquent d'idées, de sentiments, de souvenirs.

C'est sur le vêtement féminin que l'enseignement esthétique exercerait surtout une heureuse influence.

Il apprendrait que la mode passe avec des lubies qui ne sont pas le goût, mais le « goût du jour », et que si ses caprices sont autant d'hérésies applaudies à leur heure, le temps arrive qui classe et apprécie ses fantaisies ridicules.

Par la formation du goût nos jeunes filles seraient éloignées de ces toilettes compliquées et coûteuses qui sont presque toujours en révolte complète contre les lois élémentaires de la beauté.

Il est étonnant qu'on se soit aperçu si tard que la culture du goût était possible, et qu'on ait été si lent à découvrir les moyens méthodiques de l'obtenir. Dans toutes les écoles on apprend aux enfants à chanter et leurs voix fraîches s'animent pour former des mélodies charmantes. Il faut maintenant leur apprendre à regarder, à distinguer ce qui est beau de ce qui est laid, ce qui est élégant et gracieux de ce qui est lourd et vulgaire.

Le goût est une chose indépendante de toute profession et nous devons le règne actuel de la laideur au fait que, pendant longtemps, on ne le croyait utile qu'à quelques-unes d'entre elles.

Le grand avantage du goût, c'est qu'il s'applique à tout, c'est qu'il met sur tout un cachet de charme et de distinction, c'est qu'il empêche toutes les fausses notes et toutes les erreurs, c'est qu'il rend hostile à tout ce qui est inharmonieux.

Le goût peut être plus ou moins développé, mais il ne saurait donner d'indications fausses, il est infaillible.

Mais pour être digne de ce nom, il doit être libre, spontané, débarrassé d'entraves, il faut qu'il puisse se porter, à sa fantaisie, sur toutes choses qui sont dignes de lui.

On tomberait donc dans une erreur profonde en inculquant le goût d'une manière artificielle, si, par les moyens qui sont maintenant à l'ordre du jour, on voulait l'obliger à suivre telle ou telle direction.

Il faut éviter surtout que la culture du goût ait pour résultat la création d'un goût universel qui nous ferait plonger dans une uniformisation paralysante.

Ce que nous voulons, c'est doter nos semblables d'un moyen de sentir le mieux en toutes choses et sous toutes ses formes, afin qu'une atmosphère de beauté les enveloppe et les entoure, afin qu'un modeste reflet dérobé à l'astre de l'art illumine les plus humbles objets, quels qu'ils soient.

On va peut-être m'objecter qu'après avoir déploré l'anarchie esthétique où nous nous débattons, je ne tente rien pour la combattre en permettant au goût de s'appliquer sans règles et sans limites à toutes ses fantaisies ; cela n'est point mon intention : « des limites, j'en pose » : elles s'appellent le sens

du milieu régional et local, la tradition, l'adaptation à l'usage et au voisinage, la crainte de la complication et l'horreur du ridicule.

Le jour où, sans franchir ces limites-là, le goût de l'homme se donnera un libre essor, nous lui devrons bien des conceptions originales, parfaitement équilibrées et qui, cependant, ne gêneront rien ni personne.

N'engendrons pas la banalité et l'uniformité, ne créons pas « des goûts » car « des goûts » et « le goût » sont deux choses qui ne se ressemblent pas.

L'apôtre du Beau, John Ruskin, disait qu'avoir du bon goût, c'est avoir une qualité morale.

Reprenant cette pensée, M. l'abbé Bondroit, préfet du Collège de Binche (Belgique) a écrit des pages frappantes pour montrer tout le profit que l'on pourrait tirer de la culture esthétique dans les écoles supérieures, culture qui empêcherait le jeune homme de se laisser gagner par l'amour des plaisirs dangereux.

« Au moment, dit M. Bondroit, où il entre dans une vie plus libre, au moins en apparence, il va subir une rafale d'inepties et de vulgarités ; il est désormais mêlé aux foules et son goût naissant risque d'être faussé.

» Au moment où il se sent de mystérieuses et violentes ardeurs pour les « trop vivantes beautés », où les périls des sens sont fascinateurs, où le plaisir consiste à cueillir la réalité immédiate, sans souci de ce qui la dépasse, où, selon le mot de Dante, l'on naît vraiment, soit pour regarder les étoiles soit pour s'affaisser dans les lieux bas » ;

oui, dans ces heures troubles, le goût sera une force. Il détournera le regard de beaucoup de bassesses.

Cette santé de l'esprit, le vrai bon goût ne peut que la donner en habituant le jeune homme à s'émouvoir devant les plus humbles manifestations de la Beauté, celles dont il est entouré et dont il ne sait pas jouir, celles qui le rattachent à son milieu, à son foyer, celles qui lui feront mettre sa joie dans l'harmonisation de sa vie et du cadre de sa vie.

On nous parle beaucoup, dans certaines revues et dans certains livres du culte de la Beauté par le sport et l'on voit déjà les générations futures nous donner des peuples entiers d'Hercules dont les corps sculpturaux seront des statues vivantes.

Hélas! j'en ai bien peur, ces athlètes qu'on nous prépare seront surtout des barbares et ils jouiront plus de leur force brutale que de la beauté de leurs gestes et de leurs attitudes.

Pour l'instant beaucoup de ces sportifs ont une mentalité effroyable et ce n'est pas sur elle que je compte pour rendre à nos populations le sentiment du goût et un idéal d'harmonie.

Le vrai bon goût doit être dans la vie une force et une lumière, il doit non seulement nous faire vivre dans l'harmonie, mais donner encore le sentiment des convenances en beaucoup d'autres matières.

Brizeux, le poète de Bretagne, n'a-t-il pas écrit : « Le Beau, c'est vers le bien un chemin radieux. »

Résumons maintenant cet exposé et donnons-lui une conclusion !

Déclarons qu'il y a un bon et un mauvais goût et que la Beauté ne peut avoir un pied dans deux camps ennemis.

Evitons de confondre le goût avec l'art ou avec l'habileté professionnelle.

Reconnaissons que le bon goût, tel que nous l'avons compris dans cette causerie, c'est-à-dire le sentiment de l'harmonie, de la mesure, de la forme et de la ligne, est aujourd'hui un don personnel, assez rare, et réservé à une élite ; il peut redevenir, par l'éducation rationnelle et méthodique de l'œil, une qualité dont tous profiteront.

Aux époques primitives, dans la Cité Antique, au moyen âge et lors de la Renaissance, le bon goût était collectif et déterminait sur des points particulièrement favorisés, l'éclosion d'un style qui formait et soutenait le goût, et tous ceux qui en subissaient l'influence.

Et ce style et ce goût, l'un portant l'autre, marquaient de leur empreinte tous les domaines de la production.

Notre civilisation moderne ayant amené, chez la masse, une véritable éclipse du sentiment esthétique et les inconvénients de cet état de choses se traduisant en méfaits incalculables, il est nécessaire de recourir à des moyens pédagogiques pour rendre au peuple le désir et la compréhension de la Beauté.

Comme l'a si bien dit M. Emile Bayard dans son livre, « L'Art du bon goût » : « En matière de goût, la compétence ne saurait s'improviser ; il se développe et se dirige par une éducation visuelle autant qu'émotive, d'après un raisonnement déductif. »

Or, aujourd'hui, cette éducation du goût, indispensable à la culture intellectuelle, comme au bien-être de la vie, n'est pas donnée ; et voilà pourquoi nous sombrons dans la laideur générale.

La formation du goût commencée à l'école primaire devra suivre l'enfant dans toutes ses études, au Collège comme à l'Université, à l'Ecole normale comme à l'Ecole professionnelle ou technique.

Elle nous donnera des générations de citoyens qui n'accepteront plus avec une indifférente passivité, tous les vandalismes.

Elle nous donnera des femmes qui n'accueilleront pas sans les corriger toutes les excentricités de la mode.

Elle nous donnera des ingénieurs qui sauront respecter nos paysages et nos sites et établiront leurs travaux de telle sorte qu'ils embelliront au lieu d'enlaidir.

Elle nous donnera des architectes sensibles à l'ambiance naturelle, à l'harmonie régionale et qui assureront le développement de nos cités sans rompre l'unité architecturale qu'elles tiennent du milieu et du passé.

Elle nous donnera dans tous les métiers des artisans qui sauront allier au progrès de la main-d'œuvre et à la satisfaction de tous les besoins modernes, la loyauté de la matière, la pureté de la forme, la sobriété du décor.

Elle donnera à la famille, même à celle des classes inférieures, le désir de la maison bien aménagée, gentiment ornée, simple mais attrayante ; et dans ce foyer rayonnera plus de paix et de félicité.

Et c'est ainsi que le goût, qui paraît encore au grand nombre une chose secondaire et même superflue, fera régner parmi nous, avec le Beau social, l'ordre, la justice et la paix et facilitera toutes les réactions de l'idéal contre le matérialisme et l'utilitarisme déprimants.

La notion de loi historique.

Conférence de M. Arnold Reymond, prof. à l'Université de Neuchâtel.

Par la façon dont ils sont connus, les faits historiques ont un caractère spécial. Aussi, avant de chercher à établir les lois qui les régissent, est-il nécessaire de prouver qu'ils ne sont pas légendaires, c'est-à-dire qu'ils sont vraisemblables et qu'ils reposent sur des témoignages dignes de foi. Or, c'est là une tâche délicate. La notion du vraisemblable en particulier varie suivant les progrès de nos connaissances scientifiques.

Les rationalistes du XVIIIme siècle, par exemple, tenaient pour tout à fait légendaires les récits évangéliques qui racontent les guérisons opérées par Jésus sur les démoniaques. Or la psychologie moderne a montré d'une façon lumineuse que la conscience du démoniaque est le siège d'un dédoublement inconscient de la personnalité, dédoublement que l'on peut faire disparaître par la suggestion.

Signalons encore le récit concernant les fameux stigmates de saint François d'Assise. S'est-on assez moqué, autrefois, de ceux qui croyaient à son authenticité. Cette croyance a été cependant confirmée par les progrès de la médecine.

Ainsi des faits qui étaient jadis tenus pour légendaires peuvent devenir vraisemblables le jour où les sciences en se développant, pénètrent mieux les secrets de la nature.

Dès lors, quelle attitude le savant devra-t-il prendre vis-à-vis de récits tels que celui rapporté par Tite Live (livre XXII) ?

La lutte entre Carthage et Rome est sans doute un fait incontestable. Il en est de même de l'expédition d'Annibal au travers des Alpes et de sa marche sur Rome.

Mais que penser des prodiges qui, selon Tite Live, auraient à ce moment alarmé les Romains : « En Sicile les javelots de quelques soldats, en Sardaigne le bâton d'un chevalier qui faisait la ronde sur un rempart s'étaient enflammés dans leurs mains ; le rivage avait étincelé de mille feux ; deux boucliers avaient sué du sang ; la foudre avait frappé plusieurs soldats ; le disque du soleil avait semblé s'amoindrir. A Préneste des pierres brûlantes étaient tombées du ciel. A Arpi des boucliers avaient paru dans l'air, et le soleil s'était battu contre la lune. A Capène on avait aperçu deux lunes en plein jour. A Céré les eaux avaient roulé du sang ; la fontaine même d'Hercule avait été parsemée de taches sanglantes... » Suit une énumération de prodiges analogues. Enfin, dit Tite Live, « on crut même à des prodiges moins graves ; des coqs s'étaient changés en poules et des poules en coqs ».

Ces divers phénomènes n'ont pas tous le même degré d'invraisemblance. Que la foudre frappe quelque soldat, c'est possible. De même le disque du soleil a pu s'amoindrir si une éclipse s'est produite. On pourra également expliquer par une réaction chimique la couleur sanglante aperçue dans une rivière ou dans une fontaine.

Bref, de tous les faits qui semblaient si prodigieux à Tite Live, les découvertes de la science moderne pourraient rendre compte sans trop de peine. Par contre il est un prodige que Tite Live considère comme peu important et que nous regardons comme extraordinaire, c'est celui de coqs qui se changent en poules et inversement. Malgré les progrès croissants du féminisme, les lois physiologiques, jusqu'à maintenant tout au moins, n'ont jamais rien constaté de semblable.

On le voit, la notion de vraisemblance ne peut pas être définie une fois pour toutes. Elle est comprise entre certaines limites qui reculent ou avancent sans cesse suivant le développement des sciences.

Du reste il ne suffit pas qu'un fait soit vraisemblable pour que d'emblée il soit jugé historique. Il faut en outre prouver qu'il repose sur un témoignage digne de foi. Or les expériences faites par les psychologues modernes (entre autres Ed. Claparède et J. Larguier des Bancels) ont montré comment les témoins les plus sincères et les plus intelligents peuvent se tromper dans leurs appréciations.

Une autre difficulté pour l'historien réside dans le choix des faits qui serviront de matière à la loi historique.

Tout événement, pour la seule raison qu'il s'est produit et qu'il nous a été transmis, ne constitue pas nécessairement un fait historique.

Tel ancêtre d'une obscure famille bourgeoise a pu mourir de la gravelle, ainsi que nous l'apprendrait une lettre de l'époque, conservée par hasard. Ce fait incontestable ne sera cependant pas jugé digne d'entrer dans la trame de l'histoire. Il en va tout autrement de la maladie de Cromwell. « Cromwell, dit Pascal, allait ravager la chrétienté, la famille royale était perdue, et la sienne à jamais puissante, sans un petit grain qui se mit dans son uretère. Rome même allait trembler sous lui ; mais ce petit gravier s'étant mis là, il est mort ; sa famille abaissée, tout en paix et le roi rétabli. »

L'Océan est souvent le théâtre de tempêtes très violentes, dont les archives de la marine gardent le souvenir consigné dans les livres de bord. Mais ces tempêtes ne sont pas nécessairement des faits historiques. Il faut pour cela qu'elles aient une répercussion sur la vie politique et sociale de l'humanité. Tel l'ouragan qui détruisit sur les côtes de l'Angleterre les flottes de l'invincible Armada.

Il est d'autres cas où le problème est plus difficile. Le nez de Cléopâtre a-t-il vraiment eu l'importance qu'on lui attribue ? Plus long ou plus court eût-il vraiment changé la face de l'histoire ?

Un arbitraire inévitable semble donc toujours devoir présider au choix des faits historiques, au contraire de ce qui se passe dans d'autres sciences.

Les physiciens, les chimistes, tombent en général d'accord sur le groupe de faits qui rentrent dans leur science respective, même s'ils donnent de ces faits une interprétation différente. Il en va autrement pour les historiens.

Au XVIIme siècle, par exemple, les chroniqueurs attachaient une importance extrême à l'histoire des rois, au récit des batailles ; ils notaient scrupuleusement les détails des réceptions royales. A l'heure actuelle nous considérons ces faits comme secondaires dans la mesure où ils n'ont pas eu sur le cours de l'histoire une influence décisive. Les historiens modernes cherchent surtout à relever les facteurs, la plupart du temps très humbles, qui ont provoqué l'évolution démocratique et économique dont nous voyons aujourd'hui les effets.

Qu'on le veuille ou non, des jugements de valeur interviennent nécessairement dans la détermination et le choix des événements dits historiques. Ce choix varie suivant les préoccupations qui règnent à une époque donnée. Ainsi s'explique que nous ayons plusieurs histoires de la Révolution française, très différentes les unes des autres et souvent contradictoires.

Toutefois, remarquons-le, s'il peut y avoir hésitation dans le détail, il y a cependant accord dans les grandes lignes. C'est bien plutôt sur l'interprétation des faits que sur leur choix que portera le désaccord. Chaque historien reconnaît en somme ceci : L'événement digne d'être appelé historique est celui qui produit des effets multiples et durables, qui a une intensité et une répercussion appréciables dans le temps et l'espace. A cet égard, comme le dit M. Berr, l'annaliste, le chroniqueur d'autrefois qui enregistraient les hasards frappants, le reporter d'aujourd'hui, qui recueille les faits divers, l'anecdote surprenante, n'ont rien de l'historien véritable. La tâche de ce dernier consiste souvent à négliger les hasards que la tradition met en lumière pour éclairer ceux qu'elle a laissés dans l'ombre[1].

La nature du fait historique ainsi définie, nous pouvons examiner le problème concernant les lois historiques.

* * *

Les savants s'accordent en général à reconnaître qu'il existe en histoire deux groupes de lois : les lois de coexistence et les lois de succession. Cette distinction, sans être absolue, correspond cependant assez bien au double aspect de l'événement historique qui se produit à la fois dans l'espace où les faits coexistent simultanément et dans le temps où ils se succèdent.

Les lois de coexistence appartiennent plutôt à la sociologie qu'à l'histoire proprement dite. Elles déterminent les connexions des divers éléments d'un état social à un moment donné. Une société, en effet, est comme un être vivant, où toutes les parties se coordonnent et se subordonnent nécessairement.

Prenons par exemple les trois siècles dits de Périclès, d'Auguste et de Louis XIV. Ils présentent chacun un épanouissement littéraire et artistique remarquable. Les mêmes causes économiques, politiques et psychologiques

[1] La Synthèse en histoire.

expliquent sans doute cet épanouissement et ce sont ces causes que les lois de coexistence mettront en lumière.

On pourra de même montrer que les conditions géographiques et climatériques ont une influence capitale pour déterminer les occupations et jusqu'à un certain point les mœurs d'une population ou d'une ville.

Mais si des lois de cette nature permettent d'expliquer le passé et de comprendre en une large mesure le présent, pouvons-nous en tirer des pronostics relatifs à l'état futur de l'humanité ?

En une certaine mesure, oui. Un Etat où l'alcoolisme, la criminalité, la dépopulation s'accentuent progressivement va au-devant d'une ruine certaine, si rien n'arrête cette progression.

Mais des prédictions de ce genre restent forcément très vagues ; elles ne peuvent porter sur des faits précis.

Par exemple, dès les débuts du XXme siècle on a parlé de l'éventualité d'une guerre européenne. Certains économistes, au nom des lois de coexistence, la déclarèrent impossible. La vie moderne, disaient-ils, mêlait d'une façon trop inextricable les intérêts des peuples pour qu'un conflit armé fût à redouter. Sans parler de l'internationale ouvrière, l'internationalisme de la banque, de l'industrie et du commerce devait empêcher une pareille éventualité de se produire. En tout cas si la guerre éclatait, elle ne pourrait être de longue durée ; violente et formidable, elle aurait vite épuisé sa force vive et se terminerait forcément au bout de six mois.

On sait comment ces pronostics furent démentis par les faits. Non seulement la guerre a éclaté, non seulement elle fut plus formidable que jamais on n'aurait pu le concevoir ; mais elle a duré pendant quatre ans et elle se poursuit encore dans des contrées déjà dévastées. Des facteurs psychiques que l'on n'avait pas prévus ont brusquement surgi (résistance de la France d'une part, psychose pangermaniste de l'autre) ; ils ont mis en défaut les lois de coexistence.

Il faut donc en histoire tenir compte d'un facteur que les physiciens ou les chimistes peuvent négliger dans l'établissement de leurs lois. Ce facteur, c'est le hasard ou l'accidentel.

Le loi de la chute des corps reste la même pour toutes les pierres qui roulent au bas d'une montagne, et cela quelles que soient les courbes capricieuses décrites par chacune d'elles.

Au contraire et dans la mesure où les phénomènes naturels comportent une histoire, le savant est obligé de tenir compte du fortuit et de l'accidentel. Si nous pouvons décrire l'évolution géologique de la terre, nous devons attribuer au hasard la distance qui la sépare du soleil, car nous ignorons quelle était dans la nébuleuse primitive la répartition de la matière cosmique.

De même le problème concernant la distribution géographique des espèces animales ou des races humaines à la surface de notre globe nous amène dans la plupart des cas à un aveu d'ignorance semblable, et c'est pourquoi nous mettons sur le dos du hasard le fait de cette distribution.

Des facteurs fortuits se rencontrent donc toutes les fois qu'il s'agit d'ex-

pliquer un fait historique. Ils se manifestent déjà dans les lois de coexistence ; ils deviennent prépondérants dans les lois dites de succession, qui sont, plus encore que les premières, les vraies lois de l'histoire. Si donc des lois historiques peuvent être établies, leur nature dépendra essentiellement de l'idée que l'on se fait du hasard.

Or est-il possible de définir ce dernier ? Plusieurs philosophes l'ont tenté ; parmi les définitions proposées, celle d'Augustin Cournot est peut-être la plus satisfaisante.

Ce philosophe trop peu connu, et qui mériterait de l'être davantage, vivait vers le milieu du siècle passé. Mathématicien éminent, il fut en même temps un philosophe et un historien remarquable.

L'histoire, d'après lui, est un mélange de rationnel et d'accidentel, et c'est ce qui lui donne une physionomie unique parmi les sciences. Voici pourquoi.

Si les faits historiques se succédaient absolument au hasard, nous pourrions sans doute et théoriquement les soumettre au calcul des probabilités, comme nous calculons au jeu les apparitions de pile ou face. Il y a une différence cependant. Dans le jeu de pile ou de face, deux éventualités seulement peuvent se produire et il est facile d'en noter la succession. Les faits historiques, au contraire, sont trop nombreux et trop complexes pour que, pratiquement, nous puissions en suivre la réapparition si celle-ci dépendait uniquement du hasard et nous serions vite las de cataloguer des événements isolés et qui se reproduiraient trop rarement.

D'autre part si les faits historiques se répétaient invariablement et nécessairement comme les éclipses de lune ou de soleil, l'histoire serait en tout point semblable aux sciences mécaniques et il n'y aurait pas lieu de l'en distinguer.

Ce qui fait le propre et l'intérêt des événements historiques, c'est que leur succession résulte d'un mélange de l'accident et du rationnel.

Mais qu'est-ce que l'accident ou le hasard ? Aux yeux de Cournot le hasard est constitué par la rencontre imprévisible de deux séries de faits qui jusqu'alors étaient indépendantes.

Je me promène dans la rue ; je reçois une tuile sur la tête ; ce fait sera jugé comme un accident, heureux ou malheureux suivant les personnes qui en entendront parler ; mais en tout cas il sera envisagé comme un accident ou un hasard. Pourquoi cela ? C'est que les causes qui sur le toit ont amené la chute de la tuile sont sans rapport aucun avec celles qui m'ont amené, moi, à passer dans la rue.

Même si l'on admet l'universalité du principe de causalité, l'on est forcé, dit Cournot, de concéder qu'il existe en fait des séries causalement indépendantes, sans influence les unes sur les autres. « Personne en effet ne pensera sérieusement qu'en frappant la terre du pied il dérangera le navigateur qui voyage aux antipodes ou qu'il ébranlera le système des satellites de Jupiter, mais en tous les cas le dérangement serait d'un tel ordre de petitesse qu'il ne pourrait se manifester par aucun effet sensible pour nous, et que nous sommes parfaitement autorisés à ne pas en tenir compte. Il n'est pas impossible qu'un événement arrivé à la Chine ou au Japon ait une certaine influence sur des

faits qui doivent se passer à Paris ou à Londres ; mais en général il est bien certain que la manière dont un bourgeois de Paris arrangera sa journée n'est nullement influencée par ce qui se passe actuellement dans telle ville de la Chine, où jamais les Européens n'ont pénétré. Il y a là comme deux petits mondes séparés, dans chacun desquels on peut observer un enchaînement de causes et d'effets qui se développent simultanément sans avoir entre eux de connexions et sans exercer l'un sur l'autre d'influence appréciable. »

Il existe ainsi dans la nature des groupes de phénomènes qui ont chacun leur enchaînement causal particulier, et le hasard résulte de la rencontre imprévisible de deux de ces groupes.

Cette définition, à la fois précise et générale, s'applique à tous les faits historiques dans lesquels le hasard paraît prépondérant.

Par exemple certaines personnalités (capitaines, hommes d'Etat) jouent un rôle décisif dans la marche des événements. Leur apparition est considérée en grande partie comme fortuite. C'est qu'en effet il n'y a généralement aucun rapport entre les circonstances qui ont fait naître ces personnalités et le rôle qu'elles ont été appelées à jouer.

Une fois le hasard défini, comment concevoir les lois qui président à l'évolution de l'histoire ?

Ici, Cournot distingue trois grandes périodes.

La première ne comporte pas, à proprement parler, de lois de succession. C'est la *phase préhistorique*. Durant cette phase les hommes ont une organisation sociale rudimentaire qui ressemble à celle des animaux et qui se modifie peu au cours des âges. Il n'existe pas, à proprement parler, de peuples, mais des tribus plus ou moins nombreuses dont les institutions familiales restent sensiblement les mêmes. Ces tribus peuvent guerroyer entre elles ; les unes peuvent être anéanties, les autres se multiplier. Mais les tribus victorieuses ne modifient pas pour autant leurs mœurs, leurs coutumes et leurs superstitions. « Ce n'est pas seulement parce que l'Esquimau, le Hottentot, le Papou n'ont pas de livres, d'inscriptions, de médailles, qu'ils n'ont pas d'histoire. C'est bien plutôt parce que la grossièreté de leur état social ne se prête point à ce jeu compliqué d'intérêts, de passions, d'événements, qui est le fond de l'histoire proprement dite. »

De cette phase préhistorique on passe par degrés insensibles à la *phase historique*. Là les institutions religieuses et politiques jouent le rôle principal ; c'est aussi l'époque où les guerres, les révolutions, les chutes des empires changent la marche des événements et où l'intervention des grandes personnalités est décisive.

Sans la victoire de Charles Martel sur les Arabes, c'en était fait de l'influence chrétienne en Europe, et le mahométisme victorieux eût imprimé à notre civilisation une tout autre orientation. Supposons que les hasards de la navigation aient fait aborder Christophe Colomb à New-York. L'Amérique du Nord, au lieu d'être anglo-saxonne serait espagnole et ce fait aurait pu avoir des conséquences incalculables.

A la phase historique succède une phase dans laquelle nous sommes déjà entrés et qui, selon Cournot, peut être appelée *posthistorique*. Dans cette période l'élément du hasard tend à disparaître pour faire place à une organisation de plus en plus rationnelle de l'humanité. Les caractères internationaux passent au premier plan, grâce à des échanges commerciaux plus faciles et plus rapides. Le rôle des fortes personnalités tend à disparaître de plus en plus. Les grandes batailles, remarque Cournot, qui autrefois auraient changé la face du monde produisent seulement l'effet d'une tempête, après laquelle tout rentre ou peu s'en faut dans l'ordre accoutumé. En littérature et en art nous voyons les individualités puissantes remplacées par la foule des talents. L'humanité s'organisant de plus en plus d'une façon rationnelle et internationale, il se produit des mouvements réguliers dans la vie sociale et l'on peut en étudier l'évolution suivant des lois précises. L'histoire proprement dite fait place à un développement progressif de la civilisation.

On le voit, d'après Cournot la notion de loi historique varie en fonction des époques considérées.

Inexistante dans la période préhistorique, la loi historique ne prend une signification que dans la deuxième période, alors que le hasard et le rationnel se mélangent étroitement. Par sa nature même elle ne peut, dans cette période, être rigoureuse ; elle reste approximative dans une large mesure. C'est seulement dans la phase posthistorique, où nous sommes, que la loi historique revêt un caractère analogue à celui des lois scientifiques proprement dites. Dans cette phase, en effet, le hasard et l'accident s'éliminent progressivement pour faire place au cours régulier des événements et il est possible de dégager la raison de ces derniers.

La thèse de Cournot nous paraît juste dans ses traits essentiels. Nous ne croyons pas toutefois que les facteurs fortuits et accidentels disparaissent à jamais du théâtre de l'histoire. Ils se manifesteront sans doute plus rarement ; mais ils risquent alors d'avoir une importance d'autant plus grande.

Les événements de la guerre mondiale n'ont pas en tout cas, nous semble-t-il, confirmé l'idée que la marche des événements suivrait de nos jours une courbe moins capricieuse que dans les siècles passés.

Que l'on songe à la bataille de la Marne, à son issue qui, sans conteste, était incertaine et à l'importance décisive qu'elle a eue sur la suite de la guerre.

Cournot, il est vrai, déclare que les batailles même les plus formidables ne peuvent plus avoir les conséquences qu'elles auraient eues autrefois. Plusieurs de nos contemporains raisonnent de même. Ils jugent que, tout bien calculé, l'Entente s'est dépensée inutilement. Peu importe, disent-ils, la façon dont, en somme, la guerre se serait terminée. Une victoire allemande n'eût pas troublé d'une manière appréciable l'équilibre économique, industriel et social vers lequel nous marchons. A certains égards elle l'aurait hâté. Très rapidement et au bout de quelques années, les Empires centraux, victimes de leur grandeur même, se seraient écroulés sous la pression des revendications sociales et ouvrières. Leur victoire n'eût été, dans la marche des événements, qu'un accident bien vite égalisé.

L'hégémonie allemande eût-elle été d'une durée aussi courte qu'on veut bien le dire ? Nous n'en sommes pas certains. En tout cas, et si brève qu'eût été cette hégémonie, elle aurait eu, à notre sens, des effets incalculables. Elle aurait imprégné de son esprit l'Europe et l'Amérique tout entières. Comme guide des revendications sociales, c'est le marxisme et non le libéralisme anglo-saxon qui aurait été pris pour modèle et ce qui se passe en Russie où les théories marxistes ont été mises en pratique n'est pas de nature à rassurer sur les conséquences qu'aurait eues une victoire allemande. Celle-ci eût certainement orienté la civilisation dans une autre voie que celle où nous marchons.

Ainsi et quoi qu'en ait pensé Cournot, le fortuit et l'accidentel ne pourront jamais être éliminés de la marche de l'histoire. Suivant les circonstances, des valeurs de civilisation peuvent être intensifiées ou se perdre à tout jamais. Dans ces conditions, si la loi historique explique en une large mesure les faits passés, elle ne permettra jamais de prévoir avec certitude les événements futurs, et dans ce domaine il faudra toujours se contenter de connaissances plus ou moins probables.

Une contingence irréductible semble s'attacher à l'évolution des sociétés humaines. Quelle en est la nature ? Cette contingence a-t-elle sa source dans la liberté morale qui caractérise les actes individuels ou bien n'est-elle qu'apparente et provient-elle seulement de l'extrême complication des nécessités qui règlent et déterminent tous les faits sociaux ?

Nous ne voulons pas discuter ce redoutable problème. Quelle qu'en soit du reste la solution, il est une loi qui paraît se vérifier d'un manière assez constante au cours de l'histoire. Cette loi est la suivante :

C'est dans la mesure où un peuple s'attache à certaines valeurs spirituelles (justice, liberté, honnêteté) qu'il est à même de subsister et de rester fidèle à sa mission.

Pour tous les éducateurs qui croient à ces valeurs, il y a là un encouragement précieux.

Le compte rendu du congrès paraîtra tous les quinze jours dès aujourd'hui, hors séries.

Prochains nos A, les 2 et 30 octobre; nos B, les 18 septembre et 16 octobre.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

VAUD

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Places primaires au concours :

INSTITUTEUR.— Ballaigues : fr. 2400, logement et jardin ; 24 septembre. — **Neyruz** : fr. 2600, logement, jardin et plantage ; 21 septembre.

INSTITUTRICES.— Crissier : fr. 1700, logement et jardin, ou indemnité équivalente ; 21 sept.— **Vevey** : *maîtresse d'école enfantine*, fr. 1700 à 2300, pour toutes choses. La titulaire devra habiter le territoire de la commune ; 21 septembre.

Cours sur le Dessin au Service des Educateurs

par Madame L. Artus-Perrelet

Prof. à l'Inst. J.-J. Rousseau

les samedis de 2 à 4 h. (théorie et pratique). Réouverture à Lausanne le 2 octobre.

Il n'est **pas** nécessaire d'avoir déjà fait du dessin.

Inscriptions et renseignements de 1 h. 30 à 2 h. 30, sauf les lundis et mercredis chez Madame Ch. Nicola, villa Neerlandia, av. Secretan.

VÊTEMENTS coupe moderne

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS

LAUSANNE

Place & rue du Pont

COSTUMES SPORT

Manteaux de pluie

Toute la Chemiserie

10 % Au comptant, escompte aux instituteurs de la S. P. R.

Prix en chiffres connus

ACCORDAGES DE PIANOS

H. GINDROZ, fils, à AVENCHES, élève de M. le professeur Jean Huber, est recommandé à la bienveillante attention des institutrices et instituteurs de la région.

Le Guide du Violoniste

Répertoire d'œuvres choisies
pour Violon, Alto et Musique de chambre

PAR

A. BAUDET-MAGET

Ouvrage indispensable aux Violonistes, professionnels ou amateurs, ainsi qu'à toutes les personnes s'intéressant à la musique de chambre

Un fort volume de 295 pages: Fr 7.50 net

Pour agrémenter les réunions, banquets, Fêtes, etc.
ayez toujours en poche:

Le Guide du Major de Table

53 Bans, 76 Refrains

ROUILLER et GUIGNARD **Chansons Vaudoises**

27 Chansons, dont 5 à 1 ou 2 voix, sans accompt.

qui paraîtront prochainement
en nouvelle édition, revue et augmentée.

Dix Chansons Villageoises

Musique de G. Waldner.
Paroles de M. Chamot.

J'y suis tant bien. — Boire son verre. — Mon chalet.
La montée des vaches. — Les boveyrons.
Le ramasse-pompons. — Le lac de Bret.
Le vin de Gollion. — Les yeux bleus de ma bonne amie.
L'amoureux de la Julie.

Un album pour chant et piano : **Fr. 5.—**

FŒTISCH FRÈRES (S. A.), éditeurs

Lausanne, Neuchâtel, Vevey, Paris.

Lausanne. — Imprimeries Réunies (S. A.) — E. Visinand, éditeur.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LVIme ANNÉE — No 38. LAUSANNE, 18 septembre 1920.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant : Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II. 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Roulier, instituteur, la Rippe.
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : W. Rosier, Professeur à l'Université.
NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT : Suisse, 10 fr. (Etranger, 12 fr.)

Réclames : location à l'année.
Solde de la place disponible : 1 fr. la ligne.

Sur demande expresse, une petite annonce (non commerciale) pourra être insérée dans le texte, à 1 fr. 20 la ligne ou son espace.

Bibliographie : Le journal signale les livres reçus et rend compte des ouvrages d'éducation.

On peut s'abonner à la

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux.

Vient de paraître :

Géographie générale de W. ROSIER

I

EUROPE

NOUVELLE ÉDITION

PAR

C. BIERMANN

Voici un livre qui vient à son heure; le premier qui paraît depuis la paix de Versailles faisant la revue complète de l'Europe nouvelle.

Il s'agit en effet de rapprendre sa géographie ! Qu'on ne s'en effraie pas. Ce n'est pas là une tâche difficile; car cette science a transformé ses méthodes d'exposition ; ce n'est plus une nomenclature sèche et rébarbative, c'est un exposé clair, ordonné, systématique des conditions naturelles de la vie et de la manière dont l'homme, suivant les pays, a su s'y adapter. Compris ainsi, un ouvrage de géographie n'est pas un simple manuel scolaire, réservé aux enfants; il a sa place sur toutes les tables, il est nécessaire à tous, il est indispensable à ceux qui veulent se rendre compte du mécanisme compliqué de la vie internationale.

Le volume que nous présentons au public n'a pas été seulement entièrement mis à jour par M. Biermann, un des hommes de notre pays les plus compétents en la matière, il a été pourvu d'une abondante illustration. Beaucoup des gravures qui l'enrichissent sont absolument inédites et d'un caractère tout nouveau. *C'est le premier ouvrage, à notre conaissance, qui contienne des photographies prises par les aviateurs. La cartographie est d'une valeur encore plus grande; en l'absence de nouvelles éditions des atlas géographiques, les 32 cartes que M. Maurice Borel a dessinées spécialement pour cette édition sont du plus haut intérêt.*

Sans être encore arrivée à la stabilité complète, l'Europe connaît un peu plus de calme. Il est possible de se rendre compte des bouleversements que la guerre a apportés sur notre vieux continent; il semble que jamais ils n'aient été si considérables, mais cinq ans de guerre ont complètement renversé les anciennes valeurs et une foule d'Etats nouveaux sont nés sur les ruines des anciens. Plus encore que les frontières politiques, ce sont les relations économiques qui ont été transformées.